



FACILITATEUR DE BASKET

BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATIONS N°10 – 03/09/2025

EN BREF

- ✓ **Rappels**
- ✓ **Réunion « Rentrée des clubs »**
- ✓ **Engagements seniors**
- ✓ **Engagements championnats jeunes**
- ✓ **Commission de contrôle**
- ✓ **Commission des officiels**

1. RAPPELS

BOI précédent : BOI N°09

Coupe du Crédit Mutuel : Tirage du 1er tour de la COUPE DU CREDIT MUTUEL

2. REUNION « RENTREE DES CLUBS »

La réunion de rentrée des clubs se déroulera le **samedi 13 septembre de 9h à 12h** au Basket Center, 180 avenue de Colmar à Strasbourg.

3. ENGAGEMENTS SENIORS

La saisie des horaires et dates de rencontre est désormais ouverte pour l'ensemble des divisions Séniors et U21M.

Les clubs ont jusqu'au **04/09/2025** pour saisir les informations.

Pour rappel les semaines sportives se déroulent du jeudi au jeudi. Merci de ne pas placer vos rencontres en dehors de la semaine sportive sans faire de demande de dérogation au préalable au club adverse.

La commission sportive séniors et U21M sera attentive à cela.

Suite à certaines modifications de poules et divisions, des doublons ont été générés sur le site et sur l'application FFBB (exemple : Bindernheim - 2 en DM4 apparaît en poule A et poule D). Le problème est connu des services informatiques de la FFBB et en cours de résolution. Nous espérons un retour à la normale très rapidement. Ainsi, la Commission Compétition vous encourage à prendre en

compte uniquement les rencontres telles que saisies dans FBI. Merci aux correspondants de bien vouloir en informer les coachs.

Si jamais vous avez oublié de vous inscrire, il faut faire un mail à m.didienne@basket67.fr

4. ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS JEUNES

CATEGORIE D1 / D2

Les clubs auront jusqu'au 7 septembre pour saisir les horaires des rencontres sur FBI.

CATEGORIE D3

D3	U11 - U13 - U15	14/09/2024 midi
----	-----------------	-----------------

Lien de la plateforme d'engagement D3: [Plateforme d'engagement](#)

Comme chaque saison, les horaires devront respecter les créneaux réglementaires en vigueur, à savoir :

SAMEDI	* U 11	- possibilité le samedi matin avec l'accord de l'adversaire - ni avant 13h30, ni après 18h00
	* U 13 et U 15	- ni avant 14h00, ni après 18h00
	* U 17M /U18F	- ni avant 14h00, ni après 19h00
DIMANCHE	* Matin	- ni avant 09h00, ni après 10h30
	* Après-midi	- ni avant 13h30, ni après 17h30
Le dimanche, l'heure de début de match est limitée à 16h pour les clubs situés hors d'un rayon de 30kms les uns des autres.		

Tout autre horaire et/ou jour pour organiser une rencontre est possible dans la mesure où les clubs trouvent un accord. Ce dernier devra être officialisé via une dérogation informatique enregistrée et validée sur FBI.

5. COMMISSION DE CONTROLE

La commission de contrôle lance sa campagne de déclaration des listes de brûlage. **Toutes les équipes devront avoir rempli ce formulaire 8 jours avant leur première rencontre.**

Merci de suivre les instructions suivantes pour déclarer l'ensemble de vos listes par formulaire :

- 1 équipe = 1 formulaire : merci de remplir le formulaire séparément pour chacune de vos équipes concernées.
- Vous pouvez soumettre plusieurs réponses si votre club a plusieurs équipes.
- Chaque soumission est automatiquement enregistrée avec la date et l'heure d'envoi.
- Une fois un formulaire rempli pour une équipe A, vous pouvez cliquer sur "Envoyer une autre réponse" pour démarrer une nouvelle déclaration pour une équipe B.
- **Si vous devez corriger ou modifier une liste il faut impérativement écrire à controle@basket67.fr.**

Accès au formulaire : <https://forms.office.com/e/eSehuNHBug>

Concernant les listes de brulage ou de personnalisation

Les listes doivent impérativement **être composées de joueurs qualifiés à la date du dépôt de la liste**. Un joueur blessé ou suspendu en début de saison, avant la 1ère journée de championnat, ne peut pas figurer sur cette liste de brûlage. Ces joueurs sont dits « brûlés » et ne peuvent, en aucun cas jouer dans une équipe participant aux Championnats de division inférieure.

Un joueur brûlé ou en Personnalisation inscrit sur la liste déposée par le club, et **qui ne participe pas à la 1ère journée du championnat sera automatiquement remplacé par la commission contrôle brulage**.

Merci de vérifier les qualifications avant dépôt.

6. COMMISSION DES OFFICIELS

CDO : STAGE DE RENTREE OBLIGATOIRE DES ARBITRES DEPARTEMENTAUX / ARBITRES STAGIAIRES

Le stage de rentrée obligatoire des arbitres départementaux et en formation pour les groupes de niveau se dérouleront comme suit :

1. 1 & 2, se déroulera le samedi 6 septembre 2025 de 8h30 à 12h00 au Centre Robert Kaeufling, rue des Sports à SCHWEIGHOUSE
2. 3 & 4 et groupe des stagiaires, se déroulera le dimanche 7 septembre 2025 de 8h30 à 12h00 à la Salle Jean-Nicolas Muller, 36 rue du Languedoc à STRASBOURG.
3. 3 & 4 et groupe des stagiaires, se déroulera le samedi 13 septembre 2025 de 8h30 à 12h00 (lieu à définir)

Chaque arbitre est convoqué personnellement. Il est obligatoire qu'il y assiste et doit être **IMPERATIVEMENT licencié et avoir son dossier médical validé** pour effectuer le test physique.

En cas d'absence ou d'échec à l'une des épreuves (test physique, QCM), l'arbitre sera convoqué pour une séance de rattrapage, à une date et un lieu restant à définir.

DOSSIER MEDICAL et LICENCE

A ce jour un grand nombre d'arbitres départementaux ne sont pas encore licenciés, or cela est une condition impérative pour participer aux stages de rentrée **OBLIGATOIRE** et être désignés sur les futures rencontres de coupe et championnat.

Tableau dossier médical

Merci de régulariser cette situation afin de faciliter la tâche du répartiteur qui pourra ainsi couvrir un maximum de rencontres.

Nous vous rappelons que le 1er Tour de la Coupe du Crédit Mutuel débutera entre **le 8 et le 21 septembre 2025 et les championnats le 13/14 septembre (Jeunes) et le 27/28 septembre 2025 (Seniors).**

Seuls les arbitres en règle (licence, dossier médical, présence stage) seront désignés.

Les arbitres dont le nom figure sur la liste ci-après **n'ont pas leur dossier à jour et ne pourront donc pas être désignés.** La pièce manquante au dossier est indiquée par une croix (Mise à jour le 01/09/2025).

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN

Le Président,
Yann MONTAGNE

